



Lettre d'information • n°7 - Édition 2020

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Afin d'enrayer l'érosion de la biodiversité, l'Europe a créé le réseau Natura 2000, fait de sites naturels d'exception. Sur ces sites, chaque État européen s'engage à maintenir les milieux naturels et les espèces les plus fragiles dans un bon état de conservation. Pour mettre en œuvre cette politique sur son territoire, la France a opté pour une démarche basée sur la concertation et le volontariat, associant l'ensemble des acteurs locaux et tenant compte des activités sociales, économiques et culturelles. En France, le réseau Natura 2000 couvre 13% du territoire. Les sites du Goléon, d'Emparis, de la plaine du Bourg d'Oisans, du col d'Ornon et du Taillefer en font partie !

Édito

Les présidents et animatrices des sites Natura 2000 sont heureux de vous présenter l'édition 2020 de la lettre d'information des sites Natura 2000 de l'Oisans, du Valbonnais, d'Emparis et du Goléon.

L'année 2020 est la 10^{ème} année d'animation Natura 2000 sur le territoire. C'est l'occasion de mesurer le chemin parcouru en termes de conservation et de restauration des habitats et des espèces en danger, vulnérables, rares ou endémiques. C'est l'occasion aussi, de par le caractère particulier de cette année, de souligner l'importance de garder (si ce n'est ramener !) la nature dans nos vies. En effet, il est désormais évident que santé humaine et santé animale sont interdépendantes et liées à la santé des écosystèmes dans lesquels elles coexistent.

Nous vous souhaitons une agréable lecture !

Sommaire

Quelques faits marquants de l'année 2020.....	2	Que ces mesdames emménagent dans leurs nouveaux appartements !	10
10 années de financements Natura 2000 sur le territoire	4	Cohabiter avec les chauves-souris, c'est possible...	
Faire la trogne, ça peut servir !	6	La preuve par le jeu !	12
Pastoralisme et préservation des zones humides ?	8		

Quelques faits marquants de l'année 2020



1 Découverte de l'agrion de mercure à Valbonnais

Cette petite libellule a été observée cet été dans un bras mort de la Bonne. Elle n'avait plus été vue depuis 16 ans ! Cette observation est particulièrement précieuse puisque l'agrion de mercure est une espèce protégée, la première de son ordre connue dans le Valbonnais. La population semble néanmoins isolée et très faible en termes d'effectifs. À protéger strictement donc !

1- Intégralité des espèces de libellules au sens large.

2 Pics de fréquentation touristique sur Emparis et le Taillefer

Les écompteurs pédestres continuent de nous livrer leurs secrets sur ces sites très fréquentés : entre 2019 et 2020, on observe une hausse de fréquentation de 34 % sur Emparis et de 51 % sur le Taillefer. Effet déconfinement ? Pas uniquement puisque l'on observe respectivement sur ces 5 dernières années +44 et +74 % de présence humaine.



3 Ces zones humides sont si discrètes !

Dans la forêt sectionale de Gavet-Clavaux et sous l'impulsion de l'agent patrimonial de l'ONF, des zones humides forestières ont été matérialisées pour les préserver d'éventuels passages d'engins de débardage, limiter le dépôt de rémanents² en leur sein et proscrire toutes plantations artificielles. Il s'agit de lacs, de tourbières mais aussi de peuplements d'épicéas sur sphaignes, moins évidents à repérer comme zones humides patrimoniales lors de travaux sylvicoles.



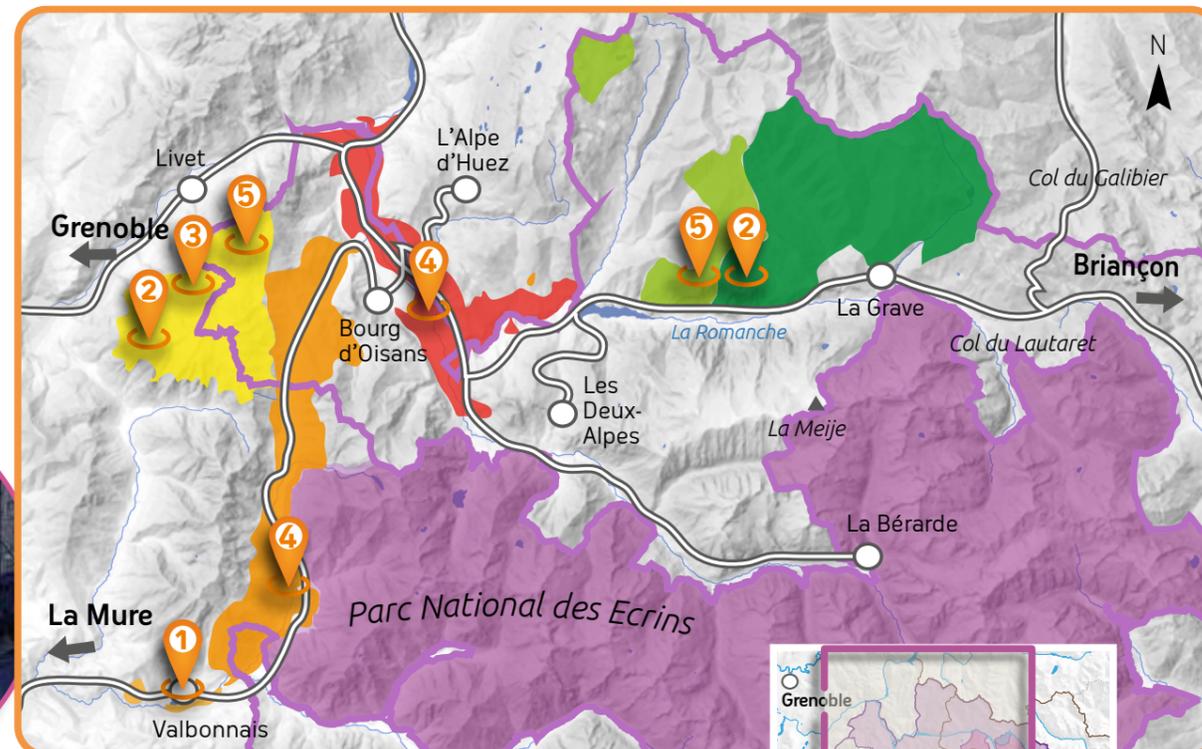
2- restes de branches ou de troncs mal conformés et abandonnés en forêt.

5 Sous l'eau aussi, la végétation foisonne

Les algues n'ont pas forcément bonne presse dans l'imaginaire collectif : marées vertes sur les côtes bretonnes, proliférations d'algues filamenteuses dans les eaux continentales polluées et même algues tueuses en Méditerranée. Les characées, des algues vertes d'eau douce, jouent pourtant un rôle important dans les écosystèmes et les chaînes alimentaires qui leur sont liés. Elles constituent des abris et des zones de nourrissage pour les larves d'amphibiens et pour de nombreux invertébrés aquatiques mais aussi des zones de gagnage³ pour l'avifaune aquatique.

Heureusement, ces mal-aimées ont bénéficié avec la politique Natura 2000 d'un changement de paradigme puisque les herbiers de characées sont aujourd'hui inscrits à la directive européenne habitats-faune-flore en tant qu'habitat

d'intérêt communautaire ! Elles sont inventoriées dans les lacs de montagne du Sud-Isère depuis 3 ans par un mystérieux homme-grenouille, un travail de connaissance unique et nécessaire !



- Sites Natura 2000
 - Massif du Taillefer
 - Col d'Ornon
 - Plaine d'Oisans et ses versants
 - Ferrand-Emparis
 - Plateau d'Emparis-Goléon
- Parc national des Écrins
 - Aire d'adhésion
 - Zone coeur

4 Trouver l'équilibre agro-environnemental

Les prairies naturelles, ces espaces qui participent à la qualité des paysages et qui servent de réservoirs de biodiversité, sont reconnues comme patrimoniales par la politique Natura 2000. Cependant, la qualité agro-environnementale de ces prairies naturelles a tendance à se banaliser du fait de l'avancement des dates de fauche, de la fertilisation ou parfois du transport involontaire de graines depuis des prairies semi-naturelles. Sur le Valbonnais et l'Oisans, près de 10 % des prairies fleuries ont perdu en dix ans de leur qualité agro-environnementale et par conséquent de leur valeur fourragère, de leur rendement et de leur souplesse d'exploitation.



Les naturalistes se forment...

Certains lichens, ces organismes à l'interface entre les champignons et les algues, sont considérés d'intérêt communautaire, c'est-à-dire qu'ils bénéficient de mesures de conservation en Europe au travers de la Directive habitats-faune-flore. Sur proposition de Claude Rémy, membre

de l'Association française de Lichénologie et président de l'association Arnica Montana, les animateurs Natura 2000, les botanistes du CBNA et les forestiers de l'ONF se sont formés à un genre bien particulier, celui des *Cladonia*, typiques des sols de forêts laissées en libre évolution.

3- Lieux où les oiseaux vont se nourrir.

10 années de financements Natura 2000 sur le territoire

Les sites de l'Oisans, du Valbonnais, d'Emparis et du Goléon bénéficient d'animation Natura 2000 depuis 10 ans. L'occasion de rappeler que cela a permis le déploiement de financements provenant de l'État et de l'Europe vers nos territoires à travers des "contrats Natura 2000". Ces financements encouragent la conservation ou la restauration d'habitats et d'espèces à l'origine de la création des sites Natura 2000. En 10 ans, nous avons bénéficié de 5 contrats.

Panneau d'information dans le vallon du Goléon

© M. Pomard

2010



La colonie occupe les combles

2010 – Vidéosurveillance du gîte de naissance des petits et grands murins du Bourg d'Oisans

La colonie de murins de grande taille du Bourg-d'Oisans, l'une des rares colonies de reproduction de chauves-souris connues en Isère, séjourne dans le grenier d'un bâtiment communal. Elle fait depuis 2002 l'objet d'un suivi annuel par le Parc national des Écrins : contrôle des dates d'arrivée et de départ, comptage en sortie de gîte, pesée du guano¹ et récolte des cadavres après le départ des animaux en automne. En 2010, un système de vidéo-surveillance non invasif pour les murins a été mis en place. Ce dispositif aura permis de comprendre comment fonctionne un gîte de mise-bas de murins de grande taille et aura servi d'outil fort de communication en faveur de la préservation des chauves-souris.

2014 – Restauration et mise en défens du marais à laïche bicolore du vallon du Goléon

Dans le vallon du Goléon, on peut observer « en héritage » des dernières glaciations une plaine formée par des sédiments glaciaires charriés et déposés par les eaux de fonte

1- Excréments des chauves-souris.

2014



Sentier d'interprétation

du glacier Lombard. S'y est installée une végétation typique de marais du grand Nord et en particulier la laïche bicolore, une espèce rare et dont l'habitat fait partie des plus menacés d'Europe. Ce lieu fait l'objet de dégradations du fait du dépôt de pierres par le public, porteuses de messages. À l'initiative de la commune de La Grave, un nettoyage de la zone a été entrepris et un sentier d'interprétation a été créé : des passerelles et un sentier permettent de faire le tour du marais et du lac du Goléon attenant sans avoir à traverser et piétiner la zone fragile. Un panneau d'information a été mis en place pour expliquer le fonctionnement du milieu et un dépliant accompagne également le nouvel itinéraire.

2016 – Restauration de la grande tufière d'Ornon

Les tufières sont des écosystèmes fragiles peu fréquents en montagne : sculptures naturelles surprenantes et siège du développement de mousses bien spécifiques, elles doivent leur existence à des résurgences d'eau chargées en bicarbonates qui précipitent sous forme de calcaire au contact de l'atmosphère. À Ornon, cette formation géologique s'était dégradée du fait de la construction en 1958 d'une piste forestière en son sein : les écoulements et suintements, qui constituent la base du fonctionnement d'une tufière, n'étaient plus actifs. La piste a donc été nivelée et des rigoles ont été créées afin de favoriser une alimentation en eau sur la totalité de la formation.

2016



Une formation géologique particulière

2020



Plus de traces de l'ancien sentier...

2020 – Mise en défens de la tourbière du Pas de l'Envieux

Dans le massif du Taillefer, le sentier reliant le Pas de l'Envieux à la Basse Montagne sur la commune d'Ornon a fait l'objet de travaux cet été. Ce sentier traversait sur sa partie haute (au niveau de la cabane de la Jasse) des zones humides, en particulier des tourbières et des bas-marais. Ces habitats naturels particulièrement fragiles abritent des espèces de faune et de flore rares et protégées. Le piétinement est préjudiciable au maintien de leur bon état de conservation. Par ailleurs, traverser ces milieux n'est pas spécialement confortable pour les randonneurs en raison de leur forte humidité. Ainsi, la Communauté de Communes de l'Oisans a entrepris de dévier ce sentier quelques mètres en amont des zones humides. La déviation de l'ancien sentier et la mise en défens des zones humides va permettre à terme l'expression d'une flore typique de tourbières et bas-marais (drosera à feuilles rondes, laïche de Davall, laïche des tourbières, linaigrette à larges feuilles...) mais aussi la quiétude des espèces de faune fréquentant ces milieux : triton alpestre et lézard vivipare par exemple. Pour évaluer l'efficacité de la restauration de la végétation typique des zones humides de ce secteur, des relevés de végétation seront réalisés sur cinq ans. Rendez-vous donc en 2025 pour suivre l'efficacité de cette action !

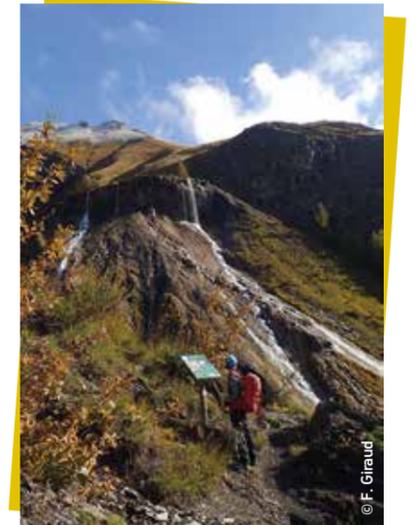
2020



Les milieux tourbeux mis en défens

2020 Mise en défens de la cascade pétrifiante de la Pisse et du milieu humide associé à Mizoën

Les zones humides de la Pisse à Mizoën constituent un ensemble original : une tourbière résultant de multiples résurgences surplombe une cascade pétrifiante ou tufière (comme à Ornon). Ces habitats hautement patrimoniaux, très visités pendant la période estivale, ont souffert de dégradations : multiples sentes créées à force de fréquentation, tourbière largement piétinée, passage du GR54 dans les ruisselets issus des résurgences. La Communauté de Communes de l'Oisans a donc engagé un contrat Natura 2000 qui a permis l'aménagement du secteur : des panneaux présentent désormais le caractère remarquable des milieux (un arrêté préfectoral de protection de biotope est en vigueur), des travaux de calepinage et de création de revers d'eau sur la partie très humide du GR ont été réalisés, la tourbière amont a été mise en défens grâce l'installation de petits poteaux et une sente unique en aller-retour vers la résurgence a été créée.



Panneau d'information

Faire la trogne, ça peut servir !

Biscornus, noueux, souvent séculaires, les trognes – ou arbres têtards – ne passent pas inaperçus dans nos vallées. Il s'agit d'arbres taillés périodiquement présentant un tronc robuste surmonté de bourrelets et d'une couronne touffue de branches. Ils abritent, du fait de leur âge et de leur taille, des cavités plus ou moins importantes dans leur tronc, que l'on appelle aussi micro-habitats.

Ces micro-habitats sont le support d'une biodiversité riche : oiseaux et chauves-souris qui affectionnent les habitats obscurs et humides, insectes utilisant les vieux bois pour leur développement, champignons, lichens ou encore mousses, la liste est longue !

Outre le fait d'accueillir de nombreuses espèces, les arbres têtards sont aussi capables de :

- stabiliser les sols grâce à leur système racinaire profond et chevelu ;
- protéger les prairies, les cultures et le bétail lorsqu'ils sont en alignement, opérant ainsi un rôle de brise-vent ;
- ralentir le cheminement des eaux lors de crues ;
- fournir une matière première renouvelable pour la vannerie, le fourrage, le bois de chauffage et le bois énergie.

Parfois délaissés depuis des décennies, certains arbres têtards du Sud-Isère sont dans un état sanitaire préoccupant. Ils ne sont pourtant pas difficiles d'entretien.

Comment former et entretenir un arbre têtard ?

Les arbres têtards sont en très grande majorité des feuillus. On les forme plusieurs années après leur émergence, lorsque le diamètre du tronc mesure de 5 à 15 cm :

- la coupe de la cime est réalisée à une hauteur permettant de conserver les 2/3 de l'arbre, ceci pour ne pas trop le fragiliser ;
- avec une scie à élaguer ou un sécateur de force, on coupe nettement le tronc pour que la reprise se fasse en couronne ;
- on supprime tous les bourgeons sous la future couronne ;
- les trois premières années, on étête l'arbre tous les ans pour bien former la tête et ses bourrelets et on supprime les rejets sous la couronne ;
- les années suivantes, on continue à étêter à une fréquence moindre : tous les 4-5 ans.

Et pour les vieux arbres têtards laissés à l'abandon ?

Lorsqu'un arbre têtard n'a pas été entretenu depuis plus de 15 ans, voire 30 ans, ses branches hautes peuvent atteindre un diamètre de plus de 20 cm. Et lorsqu'elles sont en situation de déséquilibre, elles peuvent céder sous leur propre poids, mais les couper au niveau de la tête de l'arbre risque de complexifier la cicatrisation de l'arbre et de compromettre la production de rejets. Il est dans ce cas possible :

- de créer des tire-sèves sur l'ensemble de la tête de l'arbre, d'une longueur équivalente à 5-6 fois leur diamètre de base.

Et deux années plus tard,

- de couper les tire-sèves plus bas ou même les couper au niveau de la tête si des rejets viables ont prit le relais.



Structure de l'arbre têtard

En cas de velléité d'intervention ou d'observation d'un arbre qui mériterait une reprise, se rapprocher du propriétaire ou de la mairie pour identifier ce dernier, avant tout coup de lame !

Saule blanc, frêne élevé ou encore peuplier noir n'attendent plus que vous pour embellir !

Quand intervenir ?

L'entretien de ces arbres est à réaliser en période de repos végétatif, entre les mois de novembre et de mars, ce qui va stimuler la reprise printanière.

Pour en savoir +

www.dracnature.fr

Un arbre têtard, le support d'une riche biodiversité...
NE PUSSEZ PAS, IL Y AURA DE LA PLACE POUR TOUT LE MONDE !



Témoignage Angélique Pruvost, chargée de mission à Drac Nature

Depuis plusieurs années, l'association Drac Nature mène des travaux d'inventaires et de diagnostics afin d'améliorer la connaissance sur les différents éléments du bocage de la Communauté de Communes de la Matheysine.

Ces travaux ont permis de mettre en évidence la grande richesse du bocage matheysin et l'extraordinaire densité d'arbres têtards qu'il abrite. À ce jour, ce sont déjà près de 50 000 arbres qui ont été inventoriés ! Ce chiffre exceptionnel est quasiment inégalé à l'échelle du territoire national et donne à la Matheysine le statut de « haut lieu de la trogne » aux côtés d'autres territoires tels que le célèbre marais Poitevin ou encore le Pays-Basque.

Omniprésents en Matheysine, les arbres têtards sont les témoins d'une pratique paysanne ancestrale : « la feuille ». Les pratiques agricoles ayant évolué au fil du temps, les arbres têtards matheysins ont tendance globalement à ne plus être entretenus. Pourtant leur préservation et la vie qu'ils abritent dépendent directement de leur remise en production et de leur taille régulière.

Véritables piliers du bocage, les arbres têtards constituent un trésor inestimable et une ressource incontournable pour répondre durablement et localement aux besoins de la société. Ils offrent des supports pour développer une agriculture vivante, durable et productive (notamment en fournissant litière et fourrage pour les animaux en période de sécheresse ou en favori-

sant l'enrichissement des sols grâce à l'activation de la vie microbienne...) et peuvent fournir une énergie renouvelable et locale. Par ailleurs, intégrés au bocage, ils jouent un rôle essentiel dans un contexte de changements climatiques grâce à leur capacité à stocker le carbone et à réguler localement le cycle de l'eau.

En apprenant à connaître ces arbres et leurs histoires, on reçoit une belle leçon d'humilité et on se rappelle que l'humanité fait partie intégrante de la nature. À mon sens, ils représentent à eux seuls le symbole de l'équilibre parfait entre l'Homme et la Nature que les paysans ont su trouver jadis pour optimiser les ressources naturelles tout en préservant, et même en produisant de la biodiversité.

Peut-on concilier pastoralisme et préservation des zones humides ?

© M. Pomard

Les troupeaux cherchent à se rafraîchir à juste titre. Mais les impacts peuvent parfois être marqués.

Depuis les années 1950, le réchauffement a atteint environ +2°C dans les Alpes. C'est deux fois plus que la moyenne mondiale et la région des Alpes est celle qui se réchauffe le plus en France. Il en résulte, bien que les précipitations semblent pour le moment rester stables, que le bilan hydrique annuel des zones alpines est en baisse, avec une chute de 15 % environ sur les 30 dernières années. Cela signifie qu'une part plus importante de l'eau qui tombe au sol se retrouve à un moment transférée vers l'atmosphère par l'évaporation et par la transpiration des plantes (on parle alors d'évapotranspiration) : elle est moins disponible pour les services principaux que nous attendons d'elle, à savoir l'alimentation des nappes et cours d'eau et le maintien de la diversité animale et végétale.

Dans ce contexte, plusieurs effets du changement climatique sont susceptibles de se faire sentir en alpage :

- un démarrage de plus en plus tôt en saison de la végétation et une repousse de plus en plus tard à l'automne ;
- des sécheresses estivales de plus en plus prononcées, l'évaporation étant de plus en plus marquée, avec un impact direct sur la végétation, en termes de composition floristique et de ressource pour les troupeaux ;
- enfin, des épisodes de gel plus fréquents et intenses du fait de la diminution de l'enneigement, impactant également la biodiversité, la qualité et la quantité des ressources fourragères.

Ainsi les écosystèmes de montagne deviennent le théâtre de changements climatiques marqués. Dans ce contexte, les milieux pâturés (en général les pelouses, les landes et les prairies), souvent en mosaïque avec les zones humides sur le plateau d'Emparis, les massifs du Goléon et du Taillefer, doivent pouvoir raisonnablement continuer à fournir une ressource fourragère de qualité et des points d'abreuvement pour les troupeaux. Il convient donc que l'activité pastorale minimise au maximum les risques de pollution et de dégradation des

L'eutrophisation, qu'est-ce que c'est ?

L'eutrophisation correspond à un apport excessif d'éléments nutritifs provenant, dans notre cas, des déjections animales. Ce processus entraîne une prolifération végétale, un appauvrissement en oxygène et un déséquilibre de l'écosystème.



Développement d'algues vertes, synonyme d'eutrophisation, sur le Rif Tort



Développement du rumex sur un point de rassemblement des animaux, lié à l'accumulation localisée des déjections, au niveau de la mare du Pré d'Ornon

Quelques solutions pour éviter d'en arriver là :

- installer des équipements de collecte, de stockage et de distribution de l'eau sur les alpages, afin d'éviter un abreuvement direct des animaux sur des zones sensibles ;
- adapter la conduite pastorale à proximité des zones humides, en évitant par exemple tout rassemblement et toute stagnation trop longue des animaux : pas de chôme, de couchade ou de distribution de sel sur des sites exposés. Les périodes et les temps de pâturage peuvent également être raisonnés au cours de la saison selon la nature des pelouses et leur sensibilité.

zones humides, en portant une attention particulière aux modes de gestion mis en place à proximité. Par exemple, il faut veiller à ne pas engendrer d'accumulations de déjections animales à proximité des lacs et zones humides pour éviter tout risque d'eutrophisation des eaux.

L'exemple de l'alpage d'Emparis sur la commune de Mizoën



Le Lac des Mouterres ne sert plus de point d'abreuvement

Pendant de nombreuses années, le lac des Mouterres était le seul point d'abreuvement du troupeau sur le plateau d'Emparis. Afin que le troupeau ne piétine plus les berges du lac, il a été mis en place, à l'initiative du groupement pastoral et de la mairie de Mizoën, une gourde de récupération des eaux (branchée sur le surplus du captage du refuge des Mouterres) et des abreuvoirs. Ces installations ont été financées via le Plan Pastoral Territorial à hauteur de 75 % par l'État et l'Europe.

Les lacs et zones humides d'altitude, des zones fragiles !

Les lacs et zones humides d'altitude ont pour particularité d'évoluer dans des conditions de vie poussées à l'extrême comparativement à des lacs et zones humides de plaine : minéralisation faible, hivers prolongés provoquant obscurité et déficit en oxygène, période estivale à la fenêtre de productivité limitée, amplitude thermique et renouvellement des eaux importants. Ces conditions naturelles exercent une forte pression sur les organismes vivants, dont seulement une partie sera capable de boucler son cycle de vie. Ajouter à cela surfréquentation, pâturage incontrôlé et alevinage, il reste malheureusement parfois bien peu de place aux cortèges souvent riches et vulnérables d'espèces de flore, d'amphibiens ou encore d'insectes tels que les libellules.



Gourde de récupération des eaux et abreuvoirs sur l'alpage d'Emparis



Témoignage

Hermann Dodier, chargé de mission pastoralisme à la Fédération des Alpes de l'Isère

Raisonner l'interface entre pratiques pastorales et enjeux de préservation des zones humides peut s'avérer complexe ! La diversité des types de zones humides doit déjà être prise en considération : si de petits lacs et torrents peuvent attirer les animaux pour leur abreuvement, les zones de pelouses humides, de marais et de tourbières seront en général beaucoup moins attractives et les animaux leur pré-

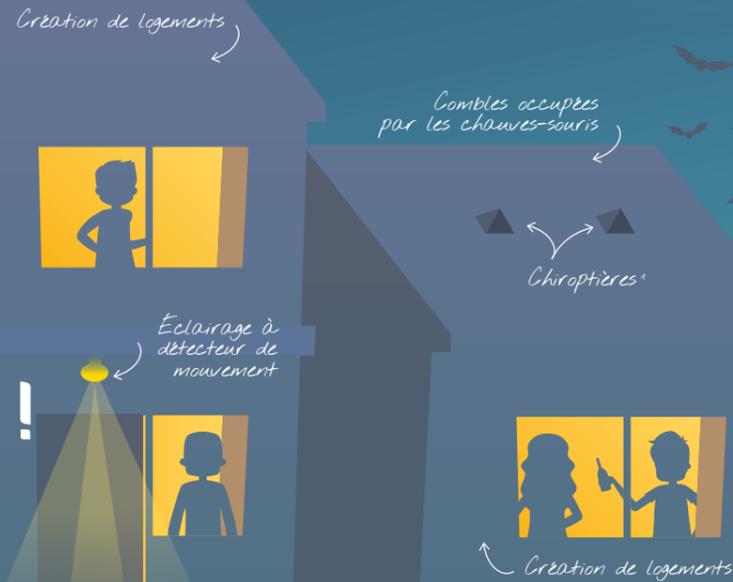
férenteront souvent d'autres pelouses plus « séchantes ».

D'autre part, si l'impact du piétinement animal peut dans certains cas s'avérer défavorable à la préservation d'un milieu tel que les berges des lacs ou des torrents, un pâturage raisonné de certains milieux humides de bas d'alpage peut à contrario contribuer à leur maintien, en limitant par exemple les dynamiques de développement des végétations

arborescentes et arbustives. Il conviendra alors de bien définir les effectifs, périodes et temps de présence des animaux.

Pour approfondir techniquement ces questions d'interface pratiques pastorales / zones humides, la Fédération des Alpes de l'Isère et le Conservatoire des Espaces Naturels ont prévu de lancer en 2021 un programme d'étude basé sur quelques sites pilotes du département.

Que ces mesdames emménagent dans leurs nouveaux appartements !



Depuis cet automne 2020, le collège des Six Vallées à Bourg d'Oisans fait l'objet d'une réhabilitation, en particulier thermique, et va bénéficier d'un agrandissement. Dans ce cadre, un bâtiment communal annexe, l'école de musique, fait l'objet d'une requalification en logements de fonction.

Ce bâtiment abrite depuis 20 ans une importante colonie de femelles chauves-souris (les grands et petits murins, espèces strictement protégées) en période de mise-bas et d'élevage des jeunes. Le programme initial de travaux prévoyait la démolition pure et simple de ce bâtiment hautement patrimonial mais le Département de l'Isère et les architectes, conscients de l'enjeu naturaliste très fort, se sont orientés vers une réhabilitation totale de cet édifice séculaire.

En accord avec les partenaires environnementaux locaux, différentes mesures ont été prises pour minimiser les impacts du chantier et garantir le maintien de la colonie de chauves-souris dans les combles du bâtiment :

- les travaux tels que la réfection de la toiture, la destruction de certains conduits de cheminées et la réfection de la façade sont réalisés hors de la période de présence des chauves-souris, c'est-à-dire en dehors de la période allant du 1^{er} mai au 31 octobre ;
- les matériaux utilisés pour la toiture sont similaires à l'existant et devraient permettre le maintien des conditions de température et d'humidité : il s'agit d'ardoises en fibro-ciment mais cette fois sans amiante ;

- deux chiroptères¹ sont prévues pour améliorer l'attractivité du gîte ;
- l'isolation des appartements est prévue depuis l'intérieur des logements et non dans les combles ;
- les chauves-souris étant peu tolérantes à la lumière artificielle et en particulier aux ultraviolets, le système d'éclairage extérieur à proximité des logements est prévu via des LED ambrés à spectre étroit qui s'allumeront grâce à un détecteur de mouvement.



Petit murin

Gageons que ces précautions particulières permettront à ces femelles de murins de grande taille de continuer à donner naissance à leur progéniture au Bourg d'Oisans. Pour cela, rendez-vous en mai 2021 !

1- Nom donné à un accès aux toitures spécialement créé pour les chauves-souris, sur le principe d'une chatière.

Les chauves-souris, des souches à virus ?

L'origine de la pandémie due au coronavirus SARS-CoV-2 entraîne de nombreuses questions vis-à-vis des chauves-souris. En effet ces dernières, comme tous les mammifères dont l'homme, hébergent des virus. En Chine, ces chauves-souris hébergent même des virus apparentés au virus qui infecte actuellement les humains. Cependant, dans leur configuration actuelle, ceux-ci ne contaminent pas directement l'homme. Il est possible qu'une autre espèce soit l'hôte intermédiaire au sein de laquelle une recombinaison entre plusieurs coronavirus animaux aurait donné naissance au SARS-CoV-2 humain qui s'avère très contagieux. Les transferts de virus entre espèces sont réguliers. Il faut cependant des conditions particulières pour qu'une transmission vers l'homme ait lieu : il est nécessaire que les agents pathogènes évoluent pour s'adapter à la température corporelle, au pH du sang ou encore aux récepteurs de fixation. Ainsi, les contaminations humaines par des pathogènes d'origine animale ne sont pas systématiques et les cas isolés de transmission ne conduisent pas tous à une pandémie. Enfin, parmi les facteurs favorisant l'émergence de maladies

transmises des animaux aux êtres humains et qui sont généralement les conséquences d'activités humaines, on trouve :

- la capture, le transport, le commerce et la consommation d'animaux sauvages ;
- la dégradation de l'environnement, bouleversant les interactions entre la faune sauvage et l'homme (déforestation, élevages intensifs,...).

Finalement, sans l'intervention de l'homme, les interactions supposées entre les chauves-souris et d'autres espèces n'ont que très peu de chances de donner lieu à la transmission d'un virus.



Et au Bourg d'Oisans ?

Les chauves-souris sont-elles porteuses et vectrices du SARS-CoV-2 ?

Non, puisqu'aucune chauve-souris dans le monde ne porte le virus responsable du SARS-CoV-2.

Sont-elles vectrices d'autres virus ?

Certaines chauves-souris en France peuvent être vectrices de la rage des chauves-souris, seule maladie transmise directement des chauves-souris à l'homme. Mais au regard des siècles de cohabitation et du nombre d'interactions directes entre l'homme et les chauve-souris, le risque de contamination est extrêmement faible. De plus, aucun cas de rage concernant les murins de grande taille, espèce que nous accueillons au Bourg d'Oisans, n'est connu. Dans tous les cas, il est déconseillé de manipuler une chauve-souris, ce qui pourrait, si elle est vivante, conduire à une morsure. Rappelons également que les chauves-souris européennes sont insectivores et non hémato-phages² comme certaines espèces en Amérique du sud.

Les animaux de compagnie peuvent-ils être contaminés par des virus portés par des chauves-souris ?

Le seul animal domestique à pouvoir se retrouver dans cette position est le chat domestique, qui est un prédateur redoutable des chauves-souris. Il est ainsi parfois exposé aux morsures. Seuls deux cas de chats infectés par la rage des chauves-souris ont été recensés en Europe à ce jour et aucun passage de virus selon le schéma chauve-souris - chat - humain n'est connu dans le monde.

Alors gardons notre sang-froid face à ces coupables idéales ! Avec ces petites bêtes, les plus gros désagréments sont sans doute un peu de guano³ sous les gîtes et parfois, un relatif tapage nocturne.



Grand murin au repos

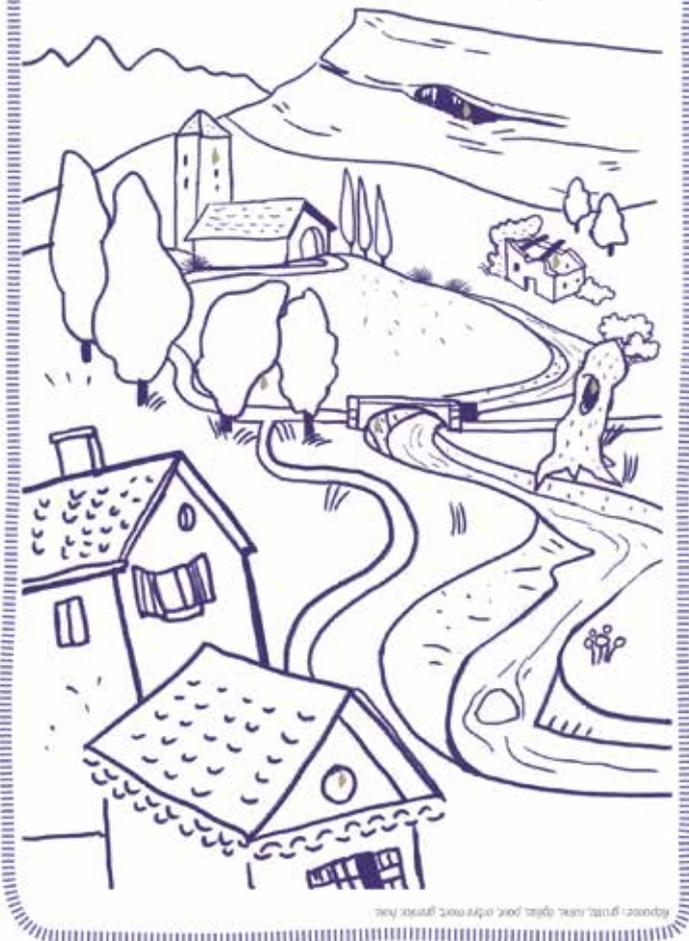
Source : SFEPM - Société française pour l'étude et la protection des mammifères

2- qui se nourrissent de sang
3- excréments des chauves-souris.

Cohabiter avec les chauves-souris, c'est possible... La preuve par le jeu !

Mets de la couleur...

Et trouve les 7 chauves-souris (🦇) qui se cachent dans ce paysage idéal pour elles.



Attention danger !

Les chauves-souris n'ont pas toujours la vie facile. Aide-les à repérer tout ce qui pourrait les mettre en danger.



cache-cache

Les chauves-souris sont si discrètes que tu en héberges peut-être dans ta maison sans le savoir. A toi de deviner au moins 6 cachettes secrètes du mammifère volant.



Pour plus d'informations

Nous vous invitons à consulter les sites internet suivants, les lettres d'information précédentes y sont notamment téléchargeables :

- <http://taillefer.n2000.fr>
- <http://plainedoisans/n2000.fr>
- <http://coldornon.n2000.fr>
- <http://hautes-alpes.n2000.fr/emparis>

Facebook

N'hésitez pas à aller y faire une petite visite pour connaître les dernières actus des sites, du réseau Natura 2000 et de nos partenaires !

Contacts

Pour les sites de l'Oisans et du Valbonnais :
Les collectivités ont confié l'animation des sites au Parc national des Écrins.
N'hésitez pas à contacter **Fanny Giraud**,
Parc national des Écrins
120 rue Gambetta • 38520 Le Bourg d'Oisans
04 76 80 33 61 ou fanny.giraud@ecrins-parcnational.fr



Pour le site du plateau d'Emparis côté haut-alpin :
N'hésitez pas à contacter **Maryline Pomard**, animatrice
Natura 2000 employée par la commune de La Grave
Mairie de La Grave – 05320 La Grave
06 31 43 68 83 ou natura2000.lagrave@espaces-naturels.fr

